MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	**24 janvier 2022 à 15h00mn**
PASSATION DE MARCHE N°	**DAO/CB/MCA-M/EW-39-I/Compact**
LIEU	Par webinaire
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	**Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux Instituts de Formation Professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka en un lot unique** **Fourniture d'une Solution Audiovisuelle de Gestion Complète d'un centre de simulation**

PARTICIPANTS :

Voir la fiche de présence en Annexe I de ce procès-verbal.

1ère partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé le **24 janvier 2022 à 15h00mn** une réunion d'information afin de présenter le contenu du Dossier d'Appel d'Offres n° **DAO/CB/MCA-M/EW-39-I/Compact** et de donner des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cet appel d'offres.

Monsieur Mohammed El Moumane, Manager « Passation des marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à Monsieur Youssef Masrour, Manager du « Fonds Charaka » de la Formation Professionnelle de l'Agence MCA-Morocco, pour présenter l'objectif de cette consultation, les grands axes du Compact et le contexte du Fonds Charaka.

Il a passé en revue le contexte de la prestation, sa consistance, la durée et les livrables dans le cadre de l'appel d'offres susmentionné, tel que présenté au niveau des spécifications techniques. Il a expliqué en détails les objectifs de la mission ainsi que l'étendue.

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO
وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

Madame Carole Ravoajarison, de l'Agent de passation des marchés de l'Agence MCA-Morocco a pris la parole pour décrire le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC en présentant :

- Le marché présenté en un lot unique
- La durée de la mission
- Les valeurs clés générales des procédures de Passation de Marchés du MCC
- Les conditions d'évaluation
- La structure du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)
- L'explication des différentes parties du DAO
- Les modalités de soumission
- Les différents documents composant l'offre en faisant des recommandations et précisions utiles aux soumissionnaires
- Les conditions d'évaluation
- Les généralités du contrat qui liera le futur attributaire à MCA-Morocco

Par la suite, Monsieur Mohammed El Moumane, a repris la parole en présentant le volet relatif aux dispositions fiscales :

- Le présent contrat est soumis aux règles fiscales applicables en vigueur au moment de la signature de ce dernier.
- L'offre doit inclure tous les coûts, les prix, les frais (frais de déplacement, transports…), y compris toutes les taxes que l'entrepreneur est susceptible de subir dans son pays d'origine. Cette offre devra également inclure les montants de la TVA ainsi que les droits de douanes au Maroc quand ils existent.
- Il n'y aura pas d'ajustement de prix contenu dans l'offre pour retirer ou incorporer les Taxes après la date limite de réception des offres.

Monsieur Amadou Seck, Procurement Agent Manager de l'Agent de passation des marchés de l'Agence MCA-Morocco, a insisté sur le fait :

- De bien lire le Dossier d'Appel d'Offres dès maintenant et d'envoyer des demandes de clarifications tenant compte de la date limite du 27 janvier 2022 ;
- De commencer le processus de téléchargement des offres en temps utile bien avant l'expiration de la date et l'heure limites de soumission des offres ;
- De mettre la version scannée de la garantie d'offre dans l'offre déposée dans le lien du dropbox ;
- De remettre la version originale de la garantie d'offre au Bureau de l'Agent de passation des marchés avant le délai prescrit dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- De bien remplir et de soumettre tous les documents demandés dans le Dossier d'Appel d'Offres.

La présentation PowerPoint » déroulée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et les dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Après les présentations, s'en est suivie une série de questions auxquelles le Projet et son Consultant, la DPM et le PA ont répondu. Les Soumissionnaires sont invités à envoyer les questions par écrit à l'adresse procurement@mcamorocco.ma.

Question 1 : Est-ce que les plans des trois sites sont disponibles ?
Réponse 1 : Oui, ils sont disponibles. Ci-joints les plans :
https://drive.google.com/file/d/1euCVdDHL5nEXalbs9c4_xRdcJ_eqzgk8/view?usp=sharing

Question 2 : Est-ce que les spécifications techniques doivent être suivies strictement, car elles dépendent des fournisseurs ? :
Réponse 2 : Les spécifications doivent être respectées, elles dépendent de la nature d'exploitation du centre de simulation (réception, enregistrement et diffusion).

Le logiciel demandé, par exemple, peut faire partie intégrante de la table de mixage/amplificateur.
Réponse 2 : Ce qui est demandé est un logiciel séparé, mais toute autre proposition pourrait être examinée au regard des objectifs de la solution audiovisuelle.

Question 3 : Faut-il une autorisation de fabricant pour tous les matériels, car il existe des petits équipements où ces autorisations ne sont pas fournies ?
Réponse 3 : L'autorisation de fabricant est une autorisation qui permet au Fournisseur de vendre le matériel et permet aussi à MCA de s'assurer que les matériels sont d'une marque authentique. Le Soumissionnaire qui ne fabrique pas ou ne produit pas les Biens qu'il propose de fournir, doit soumettre l'Autorisation du Fabricant conformément au BSF8. A défaut, il peut donner une attestation du revendeur agréé par le Fabricant. Toutefois, si pour les petits matériels le Fournisseur ne peut donner cette Autorisation du Fabricant ou une attestation du revendeur agréé, le Fournisseur doit le justifier par une note écrite.
MCA-Morocco fera son affaire de contacter le Fabricant pour vérifier la véracité de l'information.

Question 4 : La date de livraison demandée est de 6 mois, alors que sur le site de MCA, il y a un compteur qui affiche 156 jours. Qu'en est-il alors des paiements ?
Réponse 4 : Tout contrat signé par MCA fera systématiquement l'objet de paiements pour tout service rendu et accepté. MCA vient de signer une convention avec son partenaire MCC pour une extension du délai de la fin du Compact pour mars 2023.

Question 5 : Est-ce que la retenue de garantie de 5% sera payée au dépôt des factures ?

Réponse 5 : Il n'y a pas de retenue de garantie. La retenue de 5% qui est demandée dans la clause (CGC 16.1 des Conditions Particulières du Contrat) est la garantie d'exécution de 5% du montant du contrat, à déposer par l'adjudicataire du contrat, dans les 28 jours de la réception de la lettre d'adjudication.

La séance a été levée à 16h10mn.

Annexe I : Fiche de présence
Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

FICHE DE PRESENCE

REUNION DE PRE-SOUMISSION

DP N° : DAO/CB/MCA-M/EW-39-I/Compact
Intitulé : Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux Instituts de Formation Professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka en un lot unique / Fourniture d'une Solution Audiovisuelle de Gestion Complète d'un centre de simulation
Entité : Agence MCA-Morocco
Date : 24 janvier 2022 à 15h00mn

NOM	TITRE	ORGANISME	SIGNATURE
Mohamed El Moumane	Manager « Passation des Marchés »	MCA-Morocco	Par webinaire
Youssef Masrour	Manager du « Fonds Charaka » de la Formation Professionnelle	MCA-Morocco	Par webinaire
Ahmed Idhammad		GOPA	Par webinaire
Baktari		OFPPT	Par webinaire
Mouad Ennaciri			Par webinaire
Amadou Seck	Procurement Agent Manager	Procurement Agent (CARDNO)/MCA-Morocco	Par webinaire
Carole Ravoajarison	Senior Procurement Specialist	Procurement Agent (CARDNO)/MCA-Morocco	Par webinaire
Reda Warrak	Responsible de Simulation Médicale	Promamec	Par webinaire
Loyacono Pascal		Société SERFIGROUPMAROC	Par webinaire
Chakib Chebihi		PERTIA GROUP	Par webinaire
H. ATHAHMA		TELEMAROC	Par webinaire